

LES HALLES - GROUPE DE TRAVAIL THÉMATIQUE « PROGRAMMATION »
Cadrage du cahier des charges du concours du carreau
séance du jeudi 12 octobre 2006, 18h30

Les prochains mois vont voir une accélération de la concertation sur les Halles, en particulier sur les sujets liés au futur bâtiment du « Carreau » pour accompagner la préparation du cahier des charges du concours.

Le lancement du concours du Carreau et la concertation

Pour permettre une concertation plus approfondie, le calendrier initialement envisagé pour le concours du Carreau a été reporté d'un mois. Une fiche jointe au présent document (point n° 1) détaille les étapes du processus qui se déroulera jusqu'en juillet 2007, date prévisionnelle de la désignation du lauréat. D'ici là, un rendez-vous important aura lieu au mois de janvier, après la sélection des concurrents, avec la remise du « cahier des charges » du concours, c'est à dire de l'ensemble des documents nécessaires aux concepteurs pour définir le projet à étudier.

D'ores et déjà, il convient de préciser que cette échéance ne marque pas le terme de la concertation. Après un temps de pause correspondant à la phase du concours pendant lequel le Code de marchés publics impose que les concepteurs travaillent dans l'anonymat, elle reprendra pendant la phase d'étude d'avant projet qui fait suite à la désignation du lauréat et à la signature du marché après son approbation par le Conseil de Paris. Cette possibilité résulte de la procédure retenue du concours dit « sur esquisse » qui permet cette souplesse (cf. fiche jointe, point n° 2).

La concertation concernant les autres aspects du projet global de réaménagement des Halles, notamment la rénovation du jardin et la restructuration des espaces publics de voirie, n'entre pas dans ce calendrier.

Outre une réunion « jardin » programmée pour le 7 novembre, différentes réunions sur ces thèmes seront programmées pendant le 1^{er} semestre de 2007.

En attendant, le calendrier retenu permet dès à présent de débattre des orientations initiales qui seront données aux concepteurs.

Le cahier des charges du concours : contenus et objectifs

Le cahier des charges qui sera remis aux concurrents doit aborder plusieurs domaines. Pour chacun de ces domaines, la liste ci-dessous cite des exemples de questionnements qui devront être approfondis et débattus en concertation :

1. les objectifs environnementaux que la Ville entend atteindre au travers de la mise en œuvre du projet

Comment répondre pleinement aux objectifs de développement durable ?

quelles prescriptions environnementales précises et innovantes - pour l'exploitation courante de la future construction mais aussi pour le chantier ?

quelle gestion de l'énergie demain dans le nouvel ensemble bâti ? quel contrôle de l'ensoleillement ? quelle captation/filtration des énergies ? quel objectif de confort thermique (au-delà de la réglementation sur ce point) ? quelle gestion des eaux de pluie (récupération et stockage, utilisation dans le jardin) ? quel choix de matériaux

2. les orientations urbaines liées au projet urbain d'ensemble et à l'insertion du futur bâtiment dans le site

quelle visibilité pour le carreau ? quel enjeu en tant que porte d'entrée dans Paris ?

quelle implantation de l'espace bâti ? à l'alignement ? en retrait ? - en lien avec le caractère souhaité pour les rues autour du carreau

quelle emprise au sol du bâti ? quel espace libre préserver pour un vaste espace public couvert de qualité ?
quelle hauteur pour le carreau, en articulation avec les bâtiments environnants ?
quel dialogue du bâtiment avec les monuments voisins, en particulier l'église Saint-Eustache ?
quelles perspectives privilégiées ?
quelles liaisons jardin/place basse et rue Lescot/place basse ?

3. les **objectifs architecturaux**, en complément des orientations urbaines...

privilégier une lumière directe ou filtrée ? quelle luminosité sous le toit ? quelle vision du ciel depuis le Forum ?
imagine-t-on un toit uniforme ? ou avec des émergences ? de quelle ampleur ?
le toit est-il partiellement « habité » (accessible) ?
quelles entrées privilégiées dans le nouvel ensemble bâti ? quelle accessibilité du carreau pour tous et notamment pour les personnes à mobilité réduite ?

4. ... et le **programme** proprement dit, c'est à dire la liste des fonctions et des espaces qui devront être prévus par le projet

quelle densité pour le carreau ? (surfaces constructibles à prévoir)
quelle place et quel sens donner à l'espace public
quelle animation aux différentes heures de la journée ? à travers quel type d'activités ?
quels programmes pour quels usages ?
quels équipements publics ? avec quel programme pour chaque équipement ? quelles synergies entre certains équipements ??
quel équilibre équipements / commerce ?

4. enfin, les **contraintes techniques, urbaines et réglementaires** qui pèsent sur le projet.

Les contraintes techniques sont liées essentiellement à l'interface avec le complexe souterrain des Halles et concernent différents sujets dont : les structures (en fonction notamment des poteaux permettant de descendre les charges), la sécurité, la préservation du fonctionnement des activités existantes y compris pendant les travaux, etc. Les contraintes urbaines et réglementaires résultent en particulier du Plan Local d'Urbanisme.

Pour débattre de tous ces points et apporter les éléments d'éclaircissement qu'ils appellent, une série de réunions est prévue.

Le calendrier des prochains rendez-vous

– le 12 octobre 2006, 18h30, thème « Cadrage cahier des charges »

Cette réunion a pour but d'éclairer les partenaires de la concertation sur ce que doit contenir le cahier des charges et de recueillir les premières réactions.

– le 25 octobre 2006, 18h00, thème « Programmation ».

Cette réunion permettra particulièrement d'approfondir la concertation sur les équipements publics et commerciaux que devra abriter le « Carreau ».

– le 15 novembre 2006, 18h00, thème « architecture/insertion ».

Il s'agira d'approfondir les discussions sur les prescriptions et orientations relatives à l'insertion urbaine du futur bâtiment et à ses caractéristiques architecturales.

– le 23 novembre 2006 à 18h30, thème « Circulations verticales/accès »

Lors de cette réunion, une présentation sera faite des études réalisées par l'équipe SEURA à propos de la restructuration des accès au Forum et au pôle de transport, afin de recueillir les premières réactions des partenaires de la concertation.

– le 07 décembre 2006, 18h00, thème « Programmation »

Approfondissement des sujets abordés le 25/10 et poursuite de la discussion.

– le 19 décembre 2006, 18h00, thème « Circulations verticales/accès »

Approfondissement des sujets abordés le 23/11 et poursuite de la discussion.

– le 09 janvier 2007, 18h00, « synthèse/balayage final ».